

Après la tenue du Sommet de Copenhague et face à l'énorme intérêt des médias, le Microassurance Network a décidé de traiter le sujet du changement climatique en présentant plusieurs articles consacrés aux conséquences du réchauffement planétaire et à la micro-assurance.

La micro-assurance, en tant qu'outil de gestion des risques pour les populations pauvres, est au cœur du débat sur l'inclusion financière et doit garder cette place centrale. Les conséquences du réchauffement climatique affecteront sans doute les micro-assureurs et leurs clients, s'en protéger est- et continuera à être- une nécessité.

ASSURANCE, CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET IMF p.1

ÉTUDE DE CAS:
L'ASSURANCE CATASTROPHE DE AFAT VIMO.....p2

RAPPORT DE CONFÉRENCE: FORUM RÉGIONAL
EN AMÉRIQUE CENTRALE p.3

ACTUALITÉS DU NETWORK p.4

ACTUALITÉS EN MICRO-ASSURANCE p.4

ASSURANCE, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES IMF

Cet article est basé sur un rapport intitulé «Climate Change and Microfinance», publié par la Fondation Grameen et Oxfam Amérique en novembre 2009. Il traite de l'impact potentiel du changement climatique sur les institutions de microfinance (IMF) et de la manière dont elles devront s'adapter à un environnement nouveau. Le rapport examine toutes les activités des IMF mais nous n'abordons ici que l'assurance basée sur un indice et la nécessité de promouvoir le «climate-proofing», c'est-à-dire le fait de s'assurer que les activités soient «à l'épreuve du changement climatique».

INTRODUCTION

Le réchauffement de la planète devrait provoquer une baisse des PNB et un ralentissement de leur rythme de croissance. Ceci risque de contribuer à une augmentation de la pauvreté et un ralentissement dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Chez les populations affectées, le sort de nombreux individus dépendra de la capacité des IMF à s'adapter aux conséquences du réchauffement. Celui-ci va générer des risques covariants d'une ampleur jusqu'ici inconnue et les IMF devront reconfigurer leurs produits pour en tenir compte.

La méconnaissance des produits d'assurance existants et la lenteur dans l'adaptation de produits potentiels a limité le recours à l'assurance par les IMF. L'assurance, tant pour l'institution de microfinance que pour ses clients, est pourtant un moyen de se protéger contre les conséquences financières des inondations, de la sécheresse et de la maladie. L'assurance pourrait même devenir l'un des outils les plus importants dans l'arsenal dont disposent les IMF pour lutter contre le changement climatique.

Simultanément, les cas de maladie et les décès que le réchauffement va provoquer feront peser un poids supplémentaire sur les fonds d'assurance des IMF. Cette double menace doit être gérée de manière adéquate.

L'ASSURANCE BASÉE SUR UN INDICE

A l'avenir, les IMF devront développer des produits d'assurance spécifiquement destinés à faire face au changement climatique. Plusieurs organisations testent déjà sur le terrain des produits de transfert de risque fondés sur les indices (IBRTP), développés avec l'aide de la Banque mondiale et de divers bailleurs, notamment le Department for International Development (DFID). Ces produits peuvent être des outils importants d'adaptation. Selon Barnett et al., «les IBRTP sont des instruments financiers qui déclenchent un paiement lorsque, par rapport à un indice sous-jacent, un seuil prédéfini est atteint. L'indice est une variable aléatoire transparente et objectivement mesurée. Parmi les indices possibles, on trouvera le rendement agricole moyen d'une région, le revenu agricole moyen d'une région, les précipitations cumulées, les températures cumulées, les niveaux des inondations, les vitesses des vents et les magnitudes de séismes enregistrées sur l'échelle de Richter». La mortalité du bétail dans une région donnée et l'imagerie par satellite peuvent également servir d'indices.

Plusieurs IMF sont aujourd'hui impliquées dans des initiatives de commercialisation d'IBRTP. L'exemple le plus notable est celui de BASIX, en Inde. BASIX a lancé un tel produit lorsqu'elle a été confrontée à des taux de non remboursement importants et des pressions financières intenses dans certains districts souffrant de sécheresse chronique en Andhra Pradesh. Au lieu de mettre

un terme à ses activités dans ces districts, BASIX a décidé de collaborer avec ICICI Lombard, filiale de ICIC Bank, et le Groupe de gestion des risques liés aux produits de base, de la Banque mondiale, pour développer un produit d'assurance basé sur le climat destiné aux petites et moyennes exploitations agricoles en Andhra Pradesh. Puisque les rendements agricoles dépendent des précipitations et qu'il y a corrélation entre le non remboursement des prêts et les rendements, les précipitations ont servi d'indice pour l'assurance. Lorsque les précipitations tombent en deçà d'un niveau défini, généralement 75 ou 80% du niveau «normal» de précipitation, les fermiers reçoivent une indemnité d'un montant proportionnel au niveau des précipitations, à concurrence d'un certain plafond. La somme assurée est basée sur le coût des intrants agricoles des agriculteurs, les primes représentant environ 10% du montant assuré. Celui-ci et le niveau de déclenchement du paiement de l'indemnité varient en fonction des types de récoltes.

LIMITES ET DÉFIS

Des chercheurs de la Banque mondiale, travaillant en parallèle sur le changement climatique et la modélisation de produits d'assurance, ont examiné l'impact potentiel du changement climatique sur la viabilité d'un programme d'assurance basé sur un indice de précipitations au Malawi. Ils ont découvert que le changement climatique risquait d'accroître le risque d'insolvabilité du programme d'assurance, sauf si les primes et les indemnités diminuaient

et que la compagnie augmentait ses réserves financières. La prime étant déjà élevée (6 à 10% du montant assuré), les compagnies d'assurance devront bénéficier d'une aide extérieure pour rester solvables.

Une autre solution consisterait à voir les bailleurs apporter des fonds supplémentaires (de manière à renforcer les réserves) ou subsidier les primes d'assurance pour les rendre plus abordables, malgré le risque accru dû au changement climatique. Ainsi, OXFAM UK a soutenu pendant sa première année un programme d'assurance contre les catastrophes naturelles commercialisé dans les zones côtières d'Andhra Pradesh, en prenant en charge 50% des primes.

L'assurance basée sur un indice, en réduisant le risque, présente certains défauts. En particulier, elle n'incite pas les agriculteurs à remplacer une culture à risque par une autre plus durable. Ainsi, l'assurance précipitations de BASIX peut permettre à des agriculteurs de continuer à produire du riz, très gourmand en eau, au lieu de cultiver une plante plus résistante à la sécheresse. Pour contrebalancer cet effet, les IMF pourraient encourager leurs membres à opter pour des pratiques agricoles plus durables en leur permettant d'assurer des cultures moins sujettes aux aléas climatiques comme la pluie. L'assurance basée sur un indice est également confrontée au problème du risque de base, l'indemnité prédéterminée pouvant ne pas couvrir l'ensemble du coût du sinistre.

Les indices climatiques pourraient servir à déclencher un financement des IMF, leur permettant ainsi de faire face aux catastrophes

climatiques lorsque la valeur des indices tombe en deçà du seuil. Par exemple, un consortium de bailleurs pourrait souscrire un contrat destiné à assurer les portefeuilles d'IMF au Bangladesh contre le risque d'inondation. Les niveaux des eaux enregistrés dans plusieurs stations de mesure des crues du pays pourraient être utilisés pour développer l'indice. Si l'on tombe en dessous du seuil, le consortium est indemnisé et peut fournir aux IMF des fonds pour faire face à la catastrophe.

LES CONSÉQUENCES DE LA NON-ADAPTATION

Au Bangladesh, la Grameen Bank est confrontée à des inondations depuis 1987 mais a particulièrement souffert en 1998, lorsque deux tiers du territoire national ont été inondés pendant 13 semaines, de juin à septembre. Sur un total de 2,3 millions de membres, environ 1,2 millions ont été touchés par la catastrophe. La banque a fait face à d'énormes problèmes de remboursement dans plusieurs régions. Au pire moment de la crise, 25% de ses emprunteurs étaient insolvables. Le non remboursement des prêts et le fait que les victimes vident leurs comptes d'épargne avaient quasiment anéanti les liquidités de la banque.

La banque a survécu grâce au statut spécial lui permettant d'emprunter auprès du gouvernement et des banques commerciales. En fin de compte, elle a pu rembourser ses créanciers (banques commerciales et centrale) à l'échéance et a complètement restructuré son modèle, créant ce que l'on appelle aujourd'hui le modèle Grameen II.

CONCLUSION

Face aux conséquences du changement climatique, les IMF ne peuvent pas se contenter de revoir leurs produits d'assurance ou d'en développer de nouveaux; elles doivent prendre des mesures concrètes pour gérer les catastrophes en formulant un plan catastrophe détaillé. Malheureusement, comme certains des exemples présentés ici le montrent, cela peut ne pas suffire à les protéger des conséquences du changement climatique. Pour les IMF, la solution idéale serait de faire assurer leur portefeuille contre les catastrophes naturelles. Un consortium intégrant IMF, gouvernements et bailleurs devrait pouvoir développer des produits d'assurance intégrant des paliers de couverture qui seraient activés sur base de la gravité du sinistre, mesurée grâce à un indice. Au premier palier (sinistre en deçà du seuil prédéfini), l'IMF utiliserait ses propres ressources pour gérer la catastrophe. Au second palier (sinistre au-delà du seuil prédéfini), le gouvernement interviendrait en couvrant la partie du sinistre que l'IMF ne peut pas prendre en charge. Le troisième palier verrait des organisations multilatérales intervenir, en cas de catastrophe grave. Répartir le risque est impératif.

Source:

Asif Dowla, 2009: [Climate Change and Microfinance](#), publié par la Fondation Grameen et Oxfam Amérique.

ÉTUDE DE CAS: L'ASSURANCE CATASTROPHE DE AFAT VIMO

Cet article est basé sur un document intitulé «Insurance against Losses from Natural Disasters in developing Countries» publié par le Département des Affaires Économiques et Sociales de l'ONU (DESA), en octobre 2009. Le texte cite plusieurs produits de micro-assurance destinés à protéger les clients contre les catastrophes naturelles mais nous n'examinerons ici que le cas de Afat Vimo.

LE PROGRAMME

Depuis 2004, l'ONG All India Disaster Mitigation Institute (AIDMI) commercialise un programme d'assurance contre les catastrophes appelé Afat Vimo. Ce produit permet aux ménages et aux petites entreprises de se protéger contre 19 types de catastrophes, notamment les inondations, séismes, cyclones, incendies et émeutes. Aujourd'hui, 6.000 clients ont acheté ce produit, en majorité des hommes et des femmes qui gèrent leur propre petite entreprise, mais l'objectif est d'atteindre le niveau supérieur et de couvrir 10.000 clients supplémentaires dans les années à venir. Ce programme est soutenu par deux compagnies d'assurance publiques, qui ont collaboré étroitement avec AIDMI lors de la conception du produit, la détermination des primes et de la couverture, et au niveau de la garantie du risque.

En moyenne, les primes s'élèvent à 0,5% du revenu annuel des clients. Elles sont maintenues à un niveau abordable grâce à l'aide qu'apporte gracieusement l'ONG qui gère le Livelihood Relief Fund (LRF) et au soutien de bailleurs, qui offrent des prêts post-catastrophes et post-conflits sans intérêts et garantissent ainsi la solvabilité de l'institution. Grâce à la réglementation en faveur des pauvres adoptée en Inde, les assureurs publics subventionnent les primes que paient les clients à bas revenus en utilisant les revenus engrangés auprès de marchés et clients plus lucratifs.

Enfin, les primes sont maintenues à un niveau abordable en limitant la couverture. Certains observateurs estiment d'ailleurs que l'avantage principal d'Afat Vimo est de limiter la dette que les victimes d'une catastrophe peuvent rapidement accumuler, mais que le produit ne leur apporte

pas le capital dont ils auraient besoin pour relancer leur activité économique.

CONTEXTE

Jusqu'il y a peu, les risques naturels n'étaient pas considérés comme un segment de marché intéressant pour la micro-assurance. En effet, les catastrophes naturelles affectent des régions entières, provoquant des sinistres multiples et simultanés, ils sont donc plus incertains et susceptibles de donner lieu à des sinistres plus importants que d'autres risques. La nature covariante ou systématique de ces risques et les importantes réserves de capital nécessaires pour garantir la solvabilité font de l'assurance contre les catastrophes un produit très différent de l'assurance maladie, accident ou autre. Les quatre modèles institutionnels de base utilisés pour couvrir les risques covariants comme

les catastrophes sont le modèle basé sur la communauté, le modèle de service complet, le modèle déterminé selon le prestataire et le modèle partenaire-agent. Le programme d'assurance tous risques Afat Vimo fonctionne sur base du modèle partenaire-agent.

LEÇONS

Le modèle partenaire-agent permet de développer un produit abordable pour les clients et, si l'on dispose de réserves de capitaux apportées par des assureurs publics et des bailleurs, capable de résister aux grandes catastrophes. Selon ceux qui soutiennent le produit, deux éléments contribuent au développement de la base de clients: la relation de longue durée établie entre AIDMI et les communautés locales, et la confiance née de la bonne gestion du LRF. Utiliser ces relations avec efficacité s'est cependant révélé coûteux du point de vue administratif. L'enrôlement de nouveaux clients coûte apparemment l'équivalent de la prime et le traitement des

demandes d'indemnisation est lui d'environ trois fois ce montant.

La diversification et la réassurance peuvent affecter significativement le coût de la micro-assurance. Le défi consiste à assurer la pérennité financière des prestataires tout en maintenant les primes à des niveaux abordables pour les communautés pauvres et à risque. Beaucoup d'experts sont en faveur du recours aux subsides (dans le sens large du terme) et estiment qu'il serait dangereux de faire peser sur les pauvres l'ensemble de la responsabilité financière. D'autres mettent en avant l'encouragement négatif que provoquent les subsides et sont en faveur d'un recours limité à ceux-ci. Afat Vimo n'accorde aucune réduction de la prime en récompense d'un comportement qui réduirait les risques, ce qui génère un certain risque moral puisque les clients ne sont pas encouragés à adopter des mesures préventives. Les partenariats public-privé impliquant des bailleurs permettent de développer des produits abordables et

durables, mais on peut craindre qu'un soutien public et international excessif ne fausse les prix du marché et ne remette en cause le rôle incitatif de l'assurance.

Le produit Afat Vimo n'est qu'un exemple parmi d'autres d'initiatives destinées à protéger contre les catastrophes naturelles. De tels produits ne sont généralement souscrits que par un nombre très limité de clients. Essayer d'en élargir la portée géographique en couvrant des risques non corrélés permet à ces initiatives de se diversifier mais, en même temps, mène à une perte de la familiarité institutionnelle et de la confiance qui sont au cœur de leur succès et de la réduction des coûts.

Source:

Joanne Linnerooth-Bayer et Reinhard Mechler, 2009: [Insurance against Losses from Natural Disasters in developing Countries](#), publié par le Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU (DAES).

RAPPORT DE CONFÉRENCE: FORUM RÉGIONAL SUR LA MICRO- ASSURANCE EN AMÉRIQUE CENTRALE

Les 3 et 4 décembre 2009, le Réseau de Microfinance d'Amérique Centrale, REDCAMIF, a organisé le premier forum régional de la micro-assurance en Amérique Centrale, sur le thème «Micro-assurance: Une nouvelle cible pour la microfinance».

Plus de 160 personnes ont participé à cet événement, conçu pour permettre un échange d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques entre experts internationaux de la micro-assurance. Ce forum était également la première activité du PRAM, le Programme régional d'appui à la micro-assurance de REDCAMIF.

Les panélistes ont discuté de plusieurs expériences impliquant des produits d'assurance volontaires autres que le solde restant dû: assurance vie, funéraire, accidents professionnels, dommages matériels, maladie et récoltes. Selon eux, les produits les plus complexes sont également les plus difficiles à vendre. La clé pour vendre de bons produits est de les concevoir de manière à ce qu'ils répondent à la demande des clients et de les proposer à un prix abordable.

L'un des sujets qui a posé le plus de difficultés aux panélistes a été la commercialisation, fondamentale en micro-assurance. Les produits complexes exigent des mécanismes de vente pointus. Chez BancoSol, des équipes de commerciaux spécialisés présentent et expliquent les produits de micro-assurance aux clients, ce qui libère les agents de crédit, qui peuvent donc consacrer leur temps à d'autres tâches. En Colombie, FASECOLDA collabore avec le gouvernement et offre à certains clients une éducation financière, pour qu'ils prennent conscience des avantages de ses produits. Lors de la discussion, des assureurs panaméens de SAGICOR et Pan American Life ont expliqué que, selon eux, il existe à la fois un marché

et une logique sociale justifiant une présence sur ce marché, et qu'il est donc important de développer des relations à long terme avec des clients en proposant plus que de l'assurance vie ou funéraire.

Luis Della Toga, Surintendant des assurances et de la réassurance au Panama, a participé au forum et souligné l'intérêt qu'accordent les autorités à la prise en compte de certains aspects de la micro-assurance dans la nouvelle loi sur l'assurance, actuellement en cours de discussion. Armando Cáceres, Surintendant des assurances à la Surintendance des banques et de l'assurance du Pérou, a présenté un exemple de législation innovante, qui facilite le travail des micro-assureurs en autorisant une plus grande souplesse dans les contrats et procédures et en supprimant l'obligation faite aux intermédiaires de disposer d'une licence pour être actif sur ce marché.

Cependant, les compagnies d'assurance ont trouvé le moyen de vendre des produits de micro-assurance dans des pays où aucune législation particulière n'a été adoptée, comme la Colombie. Pour conclure le forum, certaines des IMF les plus importantes de la région ont participé à un débat ouvert pour dégager des pistes d'avenir. Gloria Ruiz, directrice de Pro Mujer Nicaragua, a mentionné la nécessité de voir les compagnies d'assurance frapper à la porte des IMF pour demander quels sont les besoins de leurs clients. A ce jour, selon elle, les assureurs se sont contentés de proposer des versions «simplifiées» de leurs produits traditionnels.

Julio Flores, directeur général de FDL au Nicaragua et Président de REDCAMIF, a signalé que la micro-assurance est un élément clé dans une offre intégrée de services financiers destinés aux pauvres. Bien que beaucoup d'IMF, en particulier au Nicaragua, aient été «distrayées» par la crise actuelle, celle-ci ne «durera pas toujours». Les IMF doivent penser à l'avenir et s'intéresser activement à la micro-assurance.

Le Forum a été un premier pas important pour la promotion de la micro-assurance dans la région et une occasion de partager des expériences importantes et applicables à d'autres initiatives. Plusieurs bailleurs, dont le Fonds pour l'innovation dans la micro-assurance de l'OIT, la Banque interaméricaine de développement / Fonds multilatéral d'investissement et la Société andine de développement (CAF) ont participé à l'événement en apportant expertise et soutien. Il est essentiel de comprendre le rôle que la micro-assurance peut jouer dans la protection du patrimoine des populations pauvres, mais il est tout aussi important de bien comprendre quelles mesures doivent être prises pour garantir l'efficacité de ces programmes, faute de quoi il ne peut y avoir de vrai marché de la micro-assurance dans la région. Le forum a été le premier pas sur la voie de la création d'un tel marché.

Auteur:

Barbara Magnoni (magnoni.barbara@gmail.com)
Pour revoir les présentations et écouter des interviews audio en espagnol, visitez: www.foromicroseguros.org

ACTUALITÉS DU NETWORK

LANCEMENT DU MICROINSURANCE NETWORK



Le lancement officiel du Microinsurance Network par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a eu lieu à Luxembourg lors de la session d'ouverture de la Semaine Européenne de la Microfinance, le 24 novembre 2009. Craig Churchill (OIT), et Président du Network, a remercié la ministre et rappelé la nécessité de promouvoir une micro-assurance apportant une plus-value aux clients, défi que doivent relever les acteurs de la micro-assurance ainsi que les membres de la Plateforme européenne de la microfinance.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA MICRO-ASSURANCE

La 5^{ème} Conférence internationale sur la micro-assurance, organisée par Munich Re Foundation et le Microinsurance Network, a eu lieu en novembre 2009 à Dakar (Sénégal). Près de 400 experts et opérateurs, représentant 64 pays, ont profité de l'événement pour discuter de nouvelles approches en matière de distribution de produits d'assurance abordables aux populations pauvres. Dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec le renommé «Journal of Risk and Insurance», des chercheurs universitaires ont été invités à présenter leurs derniers travaux sur la micro-assurance. La conférence a également reçu le Global Accelerator Award™. La 6^{ème} Conférence internationale sur la Micro-assurance se tiendra à Manille, aux Philippines, du 9 au 11 novembre 2010.

Pour en savoir plus, visitez:
www.microinsuranceconference2010.org

NOUVEAU CALENDRIER DE LA MICRO-ASSURANCE



Le site du Microinsurance Network propose désormais un calendrier qui reprend l'ensemble des conférences, formations et réunions consacrées à la micro-assurance.

Si vous organisez ou avez connaissance d'un tel événement, veuillez en communiquer les détails en écrivant à info@microinsurancenetWORK.org.

GRUPE DE TRAVAIL IMPACT: STOCKTAKING INITIATIVE

Le Groupe de travail Impact a lancé un site internet destiné à faire le bilan de l'impact de la micro-assurance. Ce site centralisera les informations relatives aux évaluations d'impact en cours de réalisation. Le Groupe de travail procédera à des mises à jour régulières du contenu du site et y ajoutera également de nouvelles fonctionnalités. L'objectif est de présenter un aperçu complet des études d'impact de la micro-assurance.

Pour en savoir plus, visitez:
www.microinsurancenetWORK.org/workinggroup/impact/stocktaking.php

INITIATIVE «ACCESS TO INSURANCE»



L'initiative «Access to Insurance», lancée en octobre 2009, est le résultat des travaux du groupe de travail conjoint Microinsurance Network RSP-IAIS. Il s'agit d'une nouvelle approche collaborative entre agences de développement international et superviseurs d'assurance, gérée par le biais de l'IAIS. Ce programme mondial a pour but de renforcer les capacités et la compréhension des superviseurs d'assurance et de faciliter le rôle qu'ils peuvent jouer pour favoriser l'accès aux marchés de l'assurance.

Pour en savoir plus, visitez:
www.access-to-insurance.org

ACTUALITÉS EN MICRO-ASSURANCE

MICROINSURANCE SUMMIT 2010

Date: 23-25 février 2010
Venue: Le Meridien, London

Le Sommet de la micro-assurance 2010, organisé par Hanson Wade, s'adresse aux dirigeants et cadres de compagnies d'assurance et de réassurance, d'IMF, d'ONG, d'agences d'aide au développement, de banques multilatérales de développement, ainsi que d'organismes internationaux et régionaux. Le Sommet leur donnera l'opportunité de se rencontrer et de discuter des besoins du marché, ainsi que des moyens de le faire prospérer.

Pendant les deux premiers jours, plusieurs sujets seront abordés:

- Études de cas couronnés de succès et leçons opérationnelles.
- Évolution future du marché, moteurs de la croissance.
- Différents modèles de distribution, modèles les plus efficaces dans la pratique.
- Comment mesurer la micro-assurance? Indicateurs de performance clés pour une meilleure gestion.
- Marketing et communication efficaces à la base de la pyramide.
- Comment soutenir et éduquer les clients à bas revenus pour développer une culture de l'assurance?

La troisième journée, le 25 février, sera consacrée à des ateliers spécialisés.

Pour en savoir plus, visitez:
www.hansonwade.com/events/microinsurance-summit-2010

SUBVENTIONS DU FONDS POUR L'INNOVATION DANS LA MICRO-ASSURANCE DE L'OIT

Le Fonds pour l'innovation dans la micro-assurance de l'OIT ouvre un nouvel appel à propositions. Cet appel met l'accent sur l'innovation en micro-assurance santé mais accepte également des projets consacrés aux produits à fort impact ou aux canaux de distribution innovants. Les micro-assureurs qui souhaitent proposer de meilleurs produits d'assurance aux populations pauvres mais ont besoin de renforcer leurs capacités pour le faire peuvent également recevoir une aide. La date limite de présentation des propositions est le 2 mars 2010. Le formulaire de candidature est disponible en 3 langues.

Pour en savoir plus, visitez:
www.ilo.org/microinsurance

Pour plus de nouvelles sur la micro-assurance visitez le site du Network:
www.microinsurancenetWORK.org

Le bulletin d'information du Microinsurance Network est publié trois fois par an. Le Microinsurance Network est un réseau dont les membres sont des prestataires de services d'assurance et de protection sociale, des décideurs politiques, des bailleurs de fonds, des ONG et des universitaires.

Pour vous abonner à cette publication en anglais, français ou espagnol, envoyez un e-mail à info@microinsurancenetWORK.org
Pour accéder aux anciens numéros et à d'autres publications du Microinsurance Network, rendez vous sur www.microinsurancenetWORK.org

Cette publication est protégée par la loi du 18 avril 2001 du Grand-Duché de Luxembourg sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données. Toute reproduction totale ou partielle d'articles de cette publication sans autorisation préalable et écrite est interdite. Les articles présentent les vues et opinions de leurs auteurs qui en sont les seuls responsables.

Cette publication est éditée par Microinsurance Network/ADA asbl avec le soutien de la Coopération Luxembourgeoise au Développement.
© Microinsurance Network/ADA asbl, 2010 tous droits réservés.